

DEMANDE DE SCOLARISATION (HORS SECTORISATION) - DEROGATION
Groupe Scolaire « Schuman » ou Ecole « Les Peupliers » (1)

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Ecole de secteur : Ecole souhaitée :

RESPONSABLE LEGAL 1 OU 2 (1)	RESPONSABLE LEGAL 1 OU 2 (1)
Nom d'usage :	Nom d'usage :
Patronyme :	Patronyme :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
C.P : Ville :	C.P : Ville :
Date d'arrivée dans la commune :	Date d'arrivée dans la commune :
☎ domicile :	☎ domicile :
portable :	portable :
professionnel :	professionnel :
mail :	mail :
Situation familiale :	Situation familiale :
Profession :	Profession :
Adresse de l'employeur :	Adresse de l'employeur :
.....

Joindre copie du livret de famille (parents et enfants) + copies des cartes d'identité des 2 parents + justificatif de domicile de moins de 3 mois. En cas de divorce, joindre la copie du jugement

Renseignements concernant l'enfant :

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Sexe : Masculin ou Féminin (1) Niveau Scolaire :

En cas de changement d'école, coordonnées de l'établissement précédent :

.....

Je soussigné M

M certifie(nt) l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Saint André le,

(signatures des parents obligatoire)

Le responsable légal 1 ou 2 (1)

Le responsable légal 1 ou 2 (1)

(1) rayer la mention inutile

Motif de la demande de scolarisation hors sectorisation

(mettre une croix devant le motif invoqué)

1 L'enfant ne peut trouver de place dans l'école de sa sectorisation

2 L'enfant à un frère ou une sœur scolarisée dans l'école ou le groupe scolaire (indiquer ci-dessous les noms et prénoms du (des) frère(s) et sœur(s))

.....
.....

3 Les parents travaillent tous deux, dont l'un près de l'école souhaitée - fournir un certificat de travail

4 L'enfant est gardé par une assistante maternelle dans la commune - indiquer ci-dessous le nom et l'adresse de l'assistante maternelle-fournir une attestation

.....
.....

5 L'enfant est gardé dans la commune par des parents - indiquer ci-dessous le nom et l'adresse des parents - joindre une attestation sur l'honneur accompagnée d'un justificatif de domicile

.....
.....

6 La famille a déménagé mais souhaite la continuité de la scolarisation de l'enfant dans le même groupe scolaire

7 Autres motifs : à préciser :

.....
.....
.....

DECISION DE LA COMMUNE DE DOMICILE

Le Maire de la commune de : SAINT ANDRE

ACCORDE l'autorisation de scolarisation sollicitée (*)

Motif :

.....
.....

REFUSE l'autorisation de scolarisation sollicitée (*)

Date

MAINTIEN la scolarisation dans l'école d'obligation (*)

L'Adjoint délégué,

Laurent GOVAERT

(*) Rayer les mentions inutiles